FICHE TECHNIQUE **FTA/10/07-B**	***Robinets-vannes de branchement (pour raccordements particuliers)***
Date d'approbation :	24 janvier 2013
Nombre de pages :	4

NOTES PRELIMINAIRES

1) S'il est fait mention de normes, de plans types, de plans de référence ou encore d'autres fiches techniques, l'identification de ces documents dans le texte qui suit fait généralement abstraction des éléments relatifs à l'édition (indices, années de parution, …). Dans ce cas, les documents à prendre en considération sont toujours les derniers en date. En cas contraire, les documents à prendre en considération sont ceux définis précisément.

2) Toute norme européenne relative au sujet traité dans la présente fiche remplace systématiquement les normes belges ou étrangères éventuellement citées, pour autant que celles-ci ne soient plus d'application et qu'elles ne complètent pas la norme européenne en question.

---

1. OBJET ET DOMAINE D'APPLICATION

La présente fiche technique spécifie les caractéristiques de construction et d'utilisation ainsi que les essais d'aptitude pour les robinets-vannes de branchement. Elle fixe également les prescriptions relatives aux accessoires faisant partie de la fourniture de ces pièces.

2. DOCUMENTS DE REFERENCE

- **FTA/00/01 – Matériaux en contact avec l'eau potable.**
- **FTA/00/02 – Revêtements à base de résines époxydes.**
- **FTA/60/04 – Prises en charge universelles.**
- **FTA/60/05 – Prises en charge pour tuyaux en PVC-U et PEHD.**

- **NBN EN 10204 – Produits métalliques - Types de documents de contrôle.**
- **NBN EN ISO 228-1 – Filetages de tuyauterie pour raccordement sans étanchéité dans le filet - Partie 1: Dimensions, tolérances et désignation.**
- **ISO 7-1 – Filetages de tuyauterie pour raccordement avec étanchéité dans le filet - Partie 1: Dimensions, tolérances et désignation.**

3. CONCEPTION

Les robinets-vannes sont conçus pour une pression nominale PN 16. Ils sont constitués des éléments suivants :

- un corps d'exécution droite ou d'équerre, par défaut en fonte ;
- un opercule revêtu d'élastomère vulcanisé commandé par une tige de manœuvre « multi-tours » en acier inoxydable ;
- deux raccords de types emboîtement automatique verrouillé, fileté ou taraudé conformément à la norme NBN EN ISO 228-1 ou à la norme ISO 7-1, ou d'un raccord mâle à baïonnette (à coupler avec une prise en charge ayant un raccord femelle adapté suivant les FTA/60/04 et FTA/60/05).

Les clauses spécifiques du marché précisent l'exécution (droite ou d'équerre), les types de raccords et, le cas échéant, le matériau du corps.

Ces pièces sont conçues de manière à garantir une étanchéité dans les deux sens d'écoulement d'eau.

Les robinets-vannes se ferment en tournant dans le sens horlogique, à l'aide d'une clé de manœuvre par l'intermédiaire d'accessoires :

- tiges allonges ;
- moufles supérieurs, liens entre les tiges allonges et la clé de manœuvre ;
- moufles inférieurs, liens solidaires entre les tiges allonges et les robinets ;
- cheminées en matière synthétique ;
- couvercles d'obturation.

Les clauses spécifiques du marché précisent les accessoires faisant partie de la fourniture.

Les raccords à emboîtement automatique verrouillé sont conçus pour une connexion de tubes PEHD, préalablement chanfreinés ou munis d'une buselure chanfreinée. Les connexions doivent pouvoir être désolidarisées au moyen de pièces rapportées.

4. DIMENSIONS

Les aspects dimensionnels conceptuels sont libres.

Les clauses spécifiques du marché précisent les dimensions des raccords.

Certains accessoires sont liés à des contraintes de mise en œuvre. Les dimensions des moufles supérieurs doivent être mentionnées, de manière à permettre la connexion avec la clé de manœuvre qui est propre à chaque distributeur d'eau.

Les clauses spécifiques du marché précisent ces dimensions.

Par défaut, les tiges allonges et les cheminées sont prévues pour des branchements sur des canalisations posées à ± 1,00 m de profondeur. Cette profondeur peut être adaptée, le cas échéant.

5. MATERIAUX - REVETEMENTS

Tous les matériaux organiques, qui entrent dans la constitution de ces appareils et qui sont susceptibles d'être normalement ou occasionnellement en contact avec l'eau potable et l'eau servant à la production d'eau potable, doivent être en conformité avec les directives de la FTA/00/01.

Lorsque les corps des robinets-vannes sont en fonte, celle-ci est revêtue d'un revêtement intérieur et extérieur à base de résines époxydes conforme à la FTA/00/02. Toutefois, l'application par électrodéposition n'est pas admise.

L'élastomère de l'opercule ne peut contenir ni caoutchouc de récupération, ni liège, ni plomb, ni manganèse, ni déchets de quelque nature qu'ils soient. Cette pièce est compacte, homogène, bien vulcanisée; tant en surface qu'en coupe, la matière est exempte de coupure, de crevasse, de soufflure ou de piqûre et les sections transversales sont luisantes. Sauf spécifications contraires prévues dans les normes ou dans les documents du marché et compte tenu des réserves énoncées ci-avant, le choix de la composition des mélanges est laissé à l'appréciation du fabricant. Le caoutchouc naturel (NR) et le polyisoprène (IR) sont toutefois formellement proscrits.

6. MARQUAGES

Les robinets-vannes doivent être marqués de façon lisible et durable et porter au moins les indications suivantes :

- l'identification du fabricant ;
- l'identification de la fonte (si nécessaire) ;
- le ou les diamètre(s) des connexions (DE et/ou filetage/taraudage).

7. CONTROLES ET ESSAIS

La réception technique préalable des prises en charge est effectuée sur tout ou partie des fournitures, conformément aux dispositions du Distributeur d'eau.

Tout nouveau produit ou toute modification de produit existant entraînera la réalisation d'un essai d'aptitude, en usine, chez le fournisseur ou directement chez le Distributeur d'eau. Dans le premier cas, le résultat sera transposé sur document officiel (suivant la norme NBN EN 10204) et pour les deux autres cas, cet essai sera impérativement réalisé en présence des parties intéressées. L'essai d'aptitude se déroule comme suit :

- test d'étanchéité à PN 16, pendant 30 minutes, dans les deux sens d'écoulement potentiels de l'eau ;
- si ce test est réussi, test d'étanchéité à la pression minimale de réseau, soit 2 bar, pendant 30 minutes, dans les deux sens d'écoulement potentiels de l'eau. Durant cette phase de test, manipulation d'ouverture et fermeture complète de la vanne.

8. DOCUMENTS A PRODUIRE

Sur demande : fiches techniques du produit et certificats de potabilité relatifs aux composants ainsi que tous les documents de contrôle établis suivant la norme NBN EN 10204.

9. TRANSPORT - MANUTENTION – STOCKAGE

Les extrémités filetées sont obturées par des bouchons en matière plastique.

Les robinets-vannes peuvent également être emballés, le cas échéant.

10. CHECK-LIST

Eléments obligatoires

- préciser l'exécution des robinets, droite ou d'équerre, et les types de raccords (point 3)
- préciser les accessoires nécessaires (point 3)
- préciser les dimensions des raccords (point 4)
- préciser les dimensions du moufle supérieur (point 4)

Eléments facultatifs

- préciser si le corps est dans un autre matériau que la fonte (point 3)
- préciser si l'emploi d'une buselure est imposé (point 3)
- préciser si l'exécution des filetages doit être spécifique (point 4) :
    - filetages suivant NBN EN ISO 228-1 (exécution parallèle)
    - filetages suivant ISO 7-1 (exécution conique)
- préciser les profondeurs de pose des robinets, induisant pour les tiges allonges et les cheminées des hauteurs différentes de celle par défaut, voire le recours à des modèles télescopiques (point 4)
- préciser les documents à produire (point 8)

- préciser si les prises doivent être livrées emballées (point 9)